



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
ANGOULEME

COMMENT PAYER VOTRE FACTURE ?

- Par chèque à l'ordre du GTC ANGOULEME

- Par virement (en rappelant le n° de facture/affaire/dépôt/Siren)

Coordonnées bancaire du greffe :

IBAN : FR6040031000010000136009K65

BIC : CDCGFRPPXXX

GTC ANGOULEME